

ENGRAIS CE - Chélate de fer (EDDHA)

COMPOSITION

Fer (Fe) : 6 %



Produit utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°834/2007

CARACTÉRISTIQUES

Formulation	Chélate de fer EDDHA dont 4% Ortho/Ortho
Utilisation	Sol (Fer Poudre)
Conditionnement	1 kg 10 kg
Conditions de stockage	A conserver dans un endroit frais et sec.
Conservation du produit	48 mois
Forme	Poudre soluble (SP)
Densité	

Fe chélaté EDDHA

INTÉRÊTS AGRONOMIQUES

Rôles des éléments

- Fer :
- Respiration
 - Formation de la chlorophylle
 - Fonctionnement des systèmes photosynthétiques
 - Métabolisme des protéines
 - Réduction des nitrates

Caractéristiques

INO-CHEL Fe6-40 préserve et redonne de la vigueur à toutes les plantes sensibles à la chlorose ferrique. INO-CHEL Fe6-40 contient une teneur élevée en isomère Ortho-Ortho : 4%.

INO-CHEL Fe6-40 est spécialement formulé avec des éléments actifs purifiés, pour une action rapide et durable au sol grâce à son équilibre entre les formes ORTHO/ORTHO et ORTHO/PARA.

INO-CHEL Fe6-40 par sa composition spécifiquement étudiée est immédiatement soluble dans la bouillie de traitement.

Intérêts de la formulation

Qualité des chélates EDDHA.
Les chélates EDDHA sont des molécules organiques dont la propriété est de pouvoir se lier aux molécules de Fer et de les protéger de l'oxydation. Cela permet d'apporter du Fer directement assimilable aux racines des plantes. Les Chélates EDDHA sont de plusieurs formes (isomère), les formes ORTHO/ORTHO et les formes ORTHO/PARA. La forme ORTHO/ORTHO résiste plus longtemps aux dégradations causées par le pH élevé du sol et par les fortes teneurs en calcium actif. Les formes ORTHO/PARA libèrent plus rapidement le Fer. Les formes ORTHO/ORTHO augmentent la rémanence d'efficacité du produit.

MODE D'EMPLOI

APPLICATION AU SOL

Diluer le produit dans l'eau (50 g/L maxi). Enfouir le mélange pour qu'il soit à proximité du chevelu racinaire (ou épandre le mélange à la surface de la terre en arrosant bien ensuite)

- > VIGNE - Dose/ha : 25-50 kg - Dose unitaire : 5-10 g/cep
- > ARBRES FRUITIERS - Dose/ha : 25-50 Kg - Dose unitaire : 30-100 g/arbre
- > CULTURES MARAÎCHERES ET PETITS FRUITS, CULTURES FLORALES ET ARBUSTES D'ORNEMENT - Dose/ha : 20-50 kg - Dose unitaire : 2-5 g/m²

INO-CHEL Fe6-40 s'emploie aussi en irrigation fertilisante à 1kg/1000L d'eau.

CONSEILS PRATIQUES D'UTILISATION

Diluer le produit dans l'eau (50 g/L maxi). Enfouir le mélange pour qu'il soit à proximité du chevelu racinaire (ou épandre le mélange à la surface de la terre en arrosant bien ensuite). Ce produit s'emploie aussi en irrigation fertilisante à 1kg/1000 L d'eau.

MELANGE / CO-APPLICATION : Lire attentivement toutes les étiquettes et se conformer au mode d'emploi ainsi qu'aux recommandations sur les produits devant être co-appliqués ou non. Certains paramètres, extérieurs au contrôle du fabricant ou du distributeur, peuvent avoir des répercussions sur les performances des produits co-appliqués. Par conséquent, la co-application est réalisée aux risques et périls de l'utilisateur final. En cas de mélange avec d'autres produits, effectuer toujours un test préalable et incorporer ce produit en premier. Vous pouvez également contacter le fabricant ou le distributeur pour obtenir des conseils

- Produit ne présentant aucun risque pour l'environnement et la santé au sens du règlement CLP 1272/2008 -

IMPORTANT : Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, telles que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité et la conservation de ses produits, vendus dans leur emballage d'origine sur la durée mentionnée sur les fiches techniques. Il garantit leur conformité à la formule indiquée sur l'emballage et à la réglementation en vigueur.



Au cœur de la croissance